

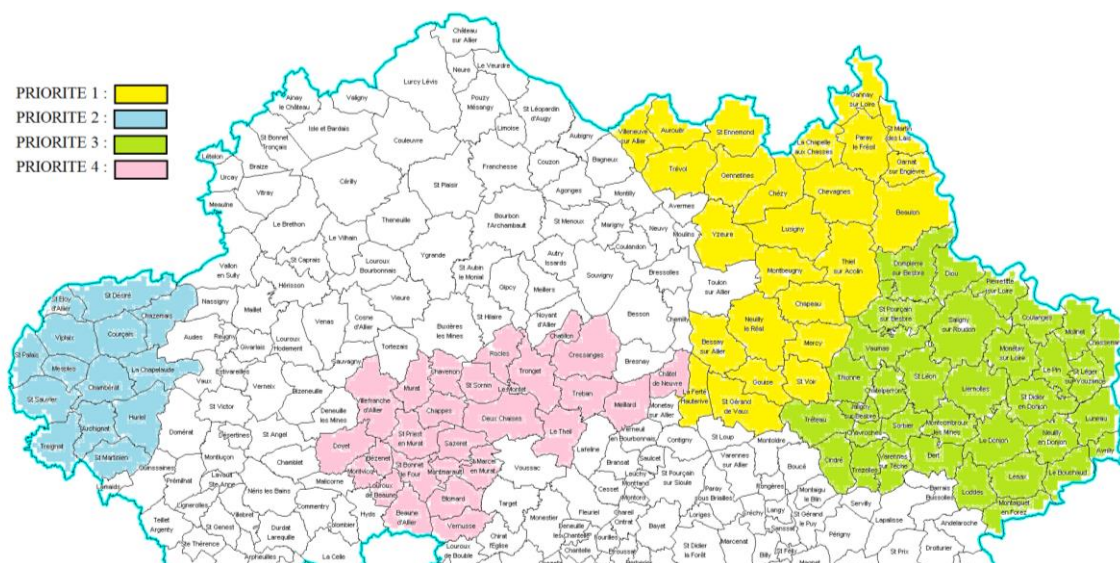
REUNIONS D'INFORMATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES - MAEC en 2017

Dans le cadre de la mise en place de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques sur une partie du territoire départemental, la Chambre d'Agriculture de l'Allier, le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, la Ligue de Protection des oiseaux, Vichy Communauté et le PETR de la Vallée de Montluçon et du Cher organisent plusieurs réunions d'information sur la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (ancienne MAEt et PHAE).

Plusieurs secteurs ont contractualisé des mesures en 2016, ils peuvent encore s'engager en 2017 et d'autres secteurs deviennent éligibles à partir de cette année.

Les réunions s'adressent aux agriculteurs ayant des parcelles sur les territoires suivants :

1/ La Zone prioritaire pour la mise en place de la mesure Herbagère sur les cantons* de : Chevagnes, Neuilly le Réal, Yzeure, Huriel, Dompierre sur Besbre, Jaligny sur Besbre, le Donjon, Montmarault et Le Montet. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Catherine Brenon de la Chambre d'Agriculture de l'Allier au 04.70.47.54.58.



2/ La Zone intermédiaire pour la mise en place de la mesure Grandes Cultures qui se compose de tout ou partie des cantons* suivants : Huriel, Lurcy Levis, Chevagnes, Dompierre sur Besbre, Jaligny sur Besbre, Moulins sud, Moulins Ouest, Neuilly le Réal et Yzeure. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Catherine Brenon de la Chambre d'Agriculture de l'Allier au 04.70.47.54.58.



3/ le Site Natura 2000 Sologne Bourbonnaise (ZPS). Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Sabine Boursange de la LPO Auvergne au 07.77.82.88.26.

4/ le Site Natura 2000 Etangs de Sologne Bourbonnaise (ZSC). Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Florian Véron du CEN Allier au 04.70.42.89.34.

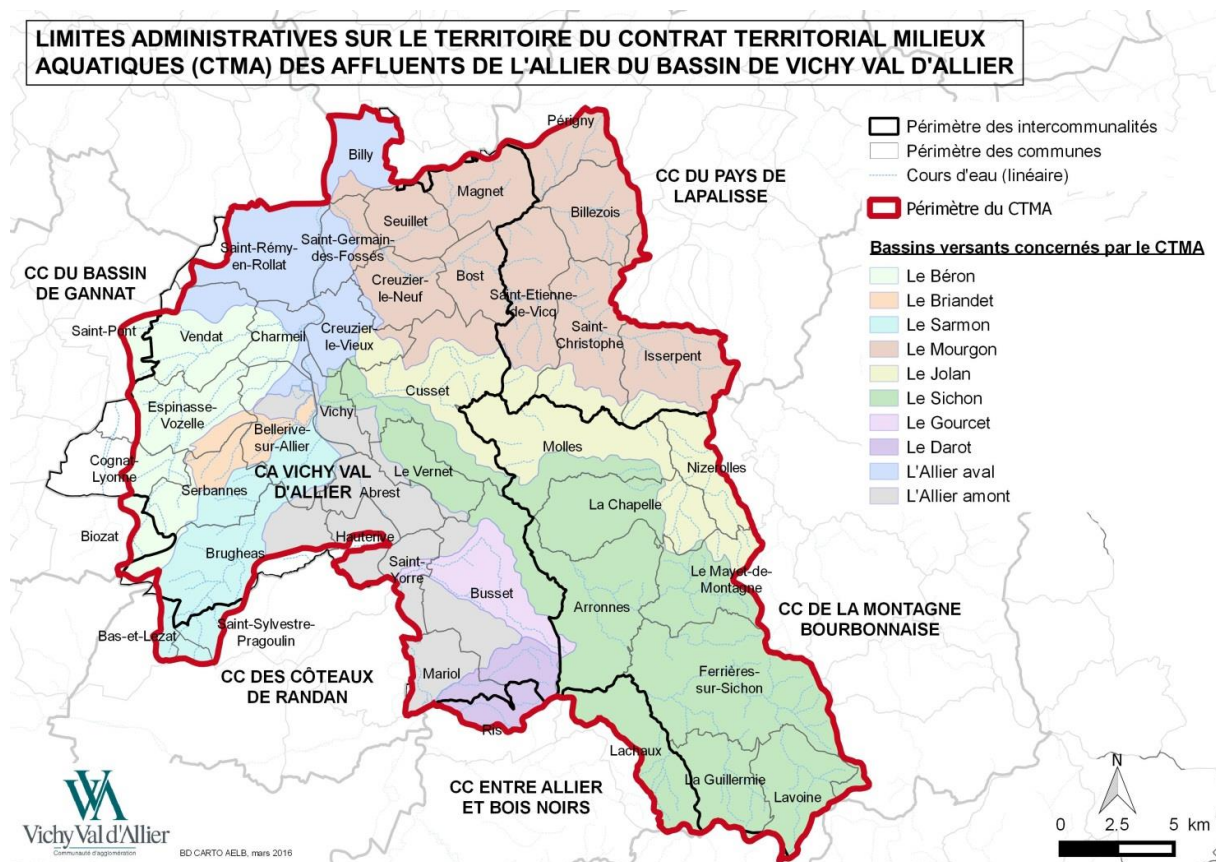
5/ le Site Natura 2000 Gîtes à chauves-souris de Hérisson. Pour ce site, les agriculteurs concernés seront informés par courrier des différentes mesures qu'ils peuvent souscrire. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Marion Girard du CEN Allier au 04.70.42.89.34.

6/ le Site Natura 2000 Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Marion Girard du CEN Allier au 04.70.42.89.34.

7/ NOUVEAU en 2017 le site Natura 2000 Gorges du Haut Cher. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Florian Véron du CEN Allier au 04.70.42.89.34.

8/ NOUVEAU en 2017 les communes rattachées au site Natura 2000 Gorges du Haut Cher : Montluçon, Nérís-les-Bains, Lavault-Sainte-Anne, Prémilhat, Lignerolles, Saint-Genest, Sainte-Thérènce, Teillet-Argenty, Villebret et Mazirat pour la mise en place de la mesure Herbagère. Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Catherine Brenon de la Chambre d'Agriculture de l'Allier au 04.70.47.54.58.

9/ le contrat territorial porté par Vichy Communauté (communes en partie situées sur l'ancien territoire de Vichy Val d'Allier + quelques communes limitrophes). Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Gwendoline Boutet de Vichy Communauté au 0470965760.



10/ **NOUVEAU en 2017** la zone supportant l'enjeu séquestration carbone (toutes les communes du département sauf celles classées en zone de montagne (zonage ICHN)) pour la mise en œuvre de la mesure « Conversion au semis direct sous couvert ». Pour plus d'information sur ce territoire, vous pouvez contacter Catherine Brenon de la Chambre d'Agriculture de l'Allier au 04.70.47.54.58.

Le tableau suivant détaille les dates et lieux des différentes réunions :

Sites concernés	Dates	Lieux	Horaires	Personnes à contacter
<ul style="list-style-type: none"> Natura 2000 Etangs de Sologne bourbonnaise. Natura 2000 Sologne bourbonnaise. Zone prioritaire pour la mesure Herbagère. Cantons en zone intermédiaire pour la mesure Grandes cultures. Mesure « Conversion au semis direct sous couvert » pour toutes les communes (sauf zone de montagne). 	27 mars 2017	Salle communale de Chevagnes	10h00	Florian VERON (CEN Allier)
	27 mars 2017	Salle communale de Thiel sur Acolin – Rue de la Velle	14h30	Sabine BOURSANGE (LPO) Catherine BRENON (Chambre d'Agriculture)
<ul style="list-style-type: none"> ZSC Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise. Mesures « Conversion au semis direct sous couvert » pour toutes les communes (sauf zone de montagne). Contrat territorial Vichy Communauté. 	29 mars	Salle des fêtes, Busset	15h00	Marion GIRARD (CEN Allier) Gwendoline BOUTET (Vichy Communauté) Catherine BRENON (Chambre d'Agriculture)
<ul style="list-style-type: none"> Mesure « Conversion au semis direct sous couvert » pour toutes les communes (sauf zone de montagne). 	05 avril 2017	Chambre d'Agriculture St-Pourçain-sur-Sioule	10h00	Catherine BRENON (Chambre d'Agriculture)
<ul style="list-style-type: none"> Zone prioritaire pour la mesure Herbagère. Mesure « Conversion au semis direct sous couvert » pour toutes les communes (sauf zone de montagne). 	11 avril 2017	Chambre d'Agriculture Villefranche d'Allier	14h00	Catherine BRENON (Chambre d'Agriculture)
<ul style="list-style-type: none"> Natura 2000 Gorges du Haut Cher. Communes rattachées au site Natura 2000 Gorges du Haut Cher pour la mesure herbagère. Mesure « Conversion au semis direct sous couvert » pour toutes les communes (sauf zone de montagne). 	06 avril 2017	Mairie Marcillat en Combraille	14h00	Florian VERON (CEN Allier) Catherine BRENON (Chambre d'Agriculture)

* cantons : anciens cantons.